

Bachelier en kinésithérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 27 90	Fax : +32 (0) 71 30 48 79	Mail : paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

MOTRICITÉ AQUATIQUE			
Code	PAKN2B84KIN	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Nicolas DE CLERCQ (nicolas.de.clercq@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

L'activité d'apprentissage motricité aquatique est une activité essentiellement pratique.

Cette activité abordera les particularités des déplacements en milieu aquatique. L'étudiant sera en situation pratique, il devra, au terme des cours pouvoir se déplacer avec aisance, confort et sécurité en milieu aquatique.

Il assurera sa sécurité et celles de patients lors des exercices, mouvements ou actions de rééducation en milieu aquatique.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.5 Participer à la promotion de la santé

Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant doit être capable:

1. D'entretenir et d'améliorer ses fonctions motrices, psychomotrices et sensorimotrices en milieu aquatique.
2. D'apprendre des gestes sportifs spécifiques à la déambulation et propulsion en milieu aquatique (Initiation, entraînement et maîtrise de trois techniques de nage codifiées: Brasse, dos crawlé, crawl).
3. De comprendre et de maîtriser l'espace aquatique.
4. D'intégrer les particularités de l'environnement "Espace piscine".
5. De garantir et préserver sa sécurité et celles des patients en milieu aquatique.
6. De développer un juste rapport à son corps en milieu aquatique.
7. D'exercer son jugement professionnel dans une visée de promotion de la santé : prévention des problèmes de santé en milieu aquatique, orientation et suivi (vis-à-vis de soi-même et des autres).

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAKN2B84KINA Motricité aquatique 24 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAKN2B84KINA Motricité aquatique 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la $\frac{1}{2}$ unité près.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à au moins une partie de l'activité d'apprentissage de l'UE, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la cote de l'AA et à la note de l'UE et donc la non validation de l'UE.

En cas de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

D'une session à l'autre au cours de la même année académique ou d'une année académique à l'autre, seules les UE non validées ou présentant un « CM », « PR », « PP » ou « FR » doivent être représentées.

Les UE obtenant une note supérieure ou égale à 10/20 sont automatiquement validées. Les UE non validées par les jury d'UE seront soumises à l'avis du jury plénier sur base de l'article 133 du Vade Mecum du 9 juillet 2015 du Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'Enseignement Supérieur et l'organisation académique des études qui garantit la souveraineté du jury quant aux décisions qu'il prend. Sur base des résultats obtenus par l'étudiant dans l'ensemble de son programme annuel, le jury plénier se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche ECTS de l'AA.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Bachelier en kinésithérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Motricité aquatique			
Code	16_PAKN2B84KINA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nicolas DE CLERCQ (nicolas.de.clercq@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'activité d'apprentissage «Motricité aquatique » est une activité d'enseignement de travaux pratiques.

L'étudiant doit être capable d'entretenir et d'améliorer ses fonctions motrices, psychomotrices et sensorimotrices en milieu aquatique.

L'étudiant doit être capable d'apprendre et d'utiliser des gestes sportifs spécifiques à la propulsion en milieu aquatique (Initiation à trois des quatre techniques de nage codifiées - Brasse -Dos crawlé -Crawl -).

L'étudiant prendra conscience de l'espace aquatique et de ses particularités.

L'étudiant devra avoir développé une maîtrise suffisante des déplacements codifiés en milieu aquatique pour aborder ultérieurement le sauvetage.

Il développera un juste rapport à son corps en milieu aquatique.

Il exercera un jugement professionnel dans une visée de promotion de la santé : prévention des problèmes de santé en milieu aquatique, orientation et suivi (vis-à-vis de soi-même et des patients).

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant doit être capable:

En activités aquatiques (C1; 1.1/1.5 - C5; 5.5) d'assurer sa survie et de se déplacer avec aisance dans ce milieu.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Exercices pratiques d'accoutumance et de familiarisation en milieu aquatique.
- Exercices pratiques de flottaison, d'immersion, de glissée, de coulée, de propulsion et de respiration en milieu aquatique.

- Initiation aux techniques des trois nages codifiées : brasse, crawl, dos crawlé.
- Saut et plongeon.
- Exercices de survie en milieu aquatique (rétropédalage, appuis aquatique, ...).

Démarches d'apprentissage

Les activités d'apprentissage se réalisent en milieu aquatique et sont essentiellement pratiques avec toutefois des notions théoriques communiquées oralement.

Dispositifs d'aide à la réussite

Un test d'évaluation de 50 mètres est réalisé au premier cours de motricité aquatique. Celui-ci permet à l'apprenant:

- De prendre conscience de son niveau.
- De se situer en fonction des exigences des épreuves.

Ouvrages de référence

Chadeville M. (2013). "Méthode d'entraînement pour tous : Tests, plan d'entraînement, exercices techniques"

Chadeville M. (2017). "Nager un crawl efficace. Progression en 11 étapes pour tous"

Pédroletti M. (2017). "Les fondamentaux de la natation: Technique et entraînement : initiation, perfectionnement"
www.ffbn.be

Pioline (2011). "Mon guide pratique pour mieux nager" Conseils et fondamentaux techniques pour tous

Supports

Fiches de natation (description des mouvements des différentes nages codifiées) exposés aux cours pratiques.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen pratique en milieu aquatique.

Intervenants: Draye N., De Clercq N., Letroye B.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Evp	100			Exp	100

Evp = Évaluation pratique, Exp = Examen pratique

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

L'évaluation est globale.

L'étudiant qui n'a pas présenté toutes les parties de l'évaluation sera coté PP (Pas Présenté) ou PR (cote de présence).

L'étudiant en échec (<10/20) doit représenter l'épreuve pratique.

La participation active aux séances pratiques est obligatoire. A partir de 20% d'absence, l'étudiant est ajourné à la session ultérieure.

L'activité d'apprentissage (AA) est cotée sur 20 et au 1/10ème près.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à l'activité d'apprentissage, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la cote de l'AA et à la note de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).